



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 75661

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la confusion existant autour du rôle de l'IRCEC, Institut de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création. Contacté, cet organisme a en effet, confirmé une confusion entre son rôle et celui d'une mutuelle. Aussi, elle lui demande si pour éviter cela des mesures pourraient être prises afin de mieux informer ses adhérents et les artistes auteurs professionnels en général.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75661

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1607

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)